

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 9 (1917)
Heft: 5

Artikel: Premier mai
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383164>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE.

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

SOMMAIRE:	Pages		
1. Congrès syndical suisse	45	4. A propos du monopole du tabac	47
2. Premier Mai	45	5. Union suisse des fédérations syndicales	50
3. La houille blanche	46	6. Dans les fédérations	51
		7. Mouvement syndical international	52

Congrès syndical suisse

Le congrès de l'Union suisse des fédérations syndicales aura lieu les 7, 8 et 9 septembre 1917, à la Maison du Peuple, à Berne. L'ordre du jour provisoire prévoit les points suivants:

1. Discours d'ouverture.
 2. Nomination du bureau et de la Commission de vérification des mandats.
 3. Fixation du règlement des délibérations et de la liste des tractanda. Communications du bureau.
 4. Rapport sur l'état du mouvement syndical en Suisse.
 5. Revision des statuts et réorganisation du secrétariat des ouvrières.
 6. Rapports entre l'Union suisse des fédérations syndicales, les Unions ouvrières et les secrétariats ouvriers.
 7. L'Union suisse des fédérations syndicales et l'organisation suisse de la jeunesse socialiste.
 8. Relations internationales.
 9. Eventuellement développement des institutions de secours.

La convocation de ce congrès se fera conformément à l'art. 4 des statuts fédératifs, dont voici la teneur:

Art. 4. — Un congrès fédéral aura lieu au moins tous les trois ans; des congrès extraordinaires pourront avoir lieu sur décision du comité directeur ou sur la demande d'un tiers des fédérations comptant au moins un tiers des sociétaires. La convocation des congrès ordinaires a lieu trois mois à l'avance par le comité directeur qui donnera en même temps connaissance de l'ordre du jour provisoire.

Chaque fédération a droit à deux délégués. Les plus grandes fédérations nommeront un délégué sur 1000 membres ou fraction de plus de 500. Les délégués doivent être sociétaires. La nomination des délégués ainsi que l'indemnité à leur payer est du ressort des fédérations respectives.

Quatre ans se sont écoulés depuis le dernier congrès et diverses questions attendent leur so-

lution. Pour cette raison, la commission syndicale a été unanimement favorable à la convocation de ce congrès.

Nos propositions seront soumises aux fédérations assez tôt pour leur permettre de les discuter.

Les statuts ne fixent aucun délai pour l'envoi des propositions des syndicats et des fédérations, mais dans l'intérêt même des proposants, il serait bon qu'elles soient déposées le plus tôt possible, de façon à ce que la discussion puisse se faire dans les syndicats.

Les propositions des sections doivent être adressées à leurs fédérations respectives qui les transmettront au comité de l'U. S. F. S.

*Le Comité de l'Union suisse
des fédérations syndicales.*



Premier Mai

La guerre que nous désirions voir se terminer rapidement, sans oser l'espérer, quand nous écrivions ici même il y a un an, fait rage plus que jamais. Le nombre des belligérants s'est augmenté et la situation des neutres devient tous les jours plus difficile. Comme l'année dernière, on se demande si la paix se fera longtemps attendre encore. Ce déploiement de nouvelles forces aura-t-il pour conséquence une fin plus rapide de la guerre? En tous cas, l'entrée en lice des Etats-Unis et la révolution russe ne sont pas pour nous déplaire, en ce qui concerne plus particulièrement les buts de guerre. Ces forces nouvelles — il faut reconnaître que la Russie démocratisée est une force nouvelle — sont pour les Alliés un gros appui, mais avec lequel il faudra compter au moment de la signature de la paix. Sans se faire d'illusions, le message du président Wilson et le manifeste du gouvernement provisoire de Russie au sujet de la guerre, sont significatifs.

Et si après le renversement de la monarchie russe, le trône des Hohenzollern et celui des Habsbourg pouvaient s'écrouler sous la poussée des forces ouvrières et républicaines, et grâce à de nouvelles pressions extérieures, la guerre, avec son cortège de malheurs et de misères, n'aura pas été inutile.

Les monarchies européennes constituaient et constitueront toujours — si elles ne sont pas emportées par le cataclysme — un danger de guerre. Il est certain que l'impérialisme des républiques n'est pas moins à craindre que celui des monarchies, mais ces dernières recellent un désir de domination qui, à lui seul, contient tous les germes de guerre. Aussi, notre ardent désir de paix se confond-il actuellement avec celui de voir s'effondrer ces monarchies. Si, des ruines et du sang pouvait naître la démocratie, si l'esprit de domination était à jamais vaincu, les buts de guerre affichés et proclamés par les Alliés, et précisés par les Etats-Unis, n'auront pas été un leurre. Et la lutte revêtira un véritable cachet de justice et de liberté, mais dont les effets auront été autres que ceux prévus et désirés par la bourgeoisie des puissances alliées.

La démocratie en Allemagne et en Autriche, pour ne citer que les pays les plus influents, c'est l'obligation pour les Alliés eux-mêmes de modifier leurs buts de guerre et de s'en tenir aux seuls principes dont on s'est servi pour faire accepter et continuer la lutte. Voilà pourquoi nous proclamons en ce jour de Premier Mai que notre désir de paix est lié étroitement au sort des monarchies actuellement en guerre.

* * *

En Suisse, nous sommes impuissants pour modifier en quoi que ce soit la situation économique qui nous est faite par les puissances environnantes. Nous subissons le sort des petits pays dont le rôle, dans la mêlée actuelle, ne compte pas au point de vue économique et diplomatique, et qui doivent s'efforcer de s'imposer moralement. La vie tout particulièrement chère depuis plus d'un an, grâce aux difficultés de ravitaillement et, disons-le, à la spéculation qu'on n'a pas su ou pas voulu réprimer comme il fallait le faire, devient plus pénible en même temps que la guerre se prolonge. Chaque jour nous apporte une nouvelle restriction — demi-mesure souvent — qui n'est pas sans jeter le trouble dans les milieux ouvriers. Aussi, la manifestation du premier mai revêtira, cette année, le caractère d'une protestation contre la vie chère et contre la guerre.

Cependant, la classe ouvrière suisse n'oubliera pas, malgré les durs moments qu'elle traverse, tous ceux qui souffrent directement de la guerre et pour lesquels les difficultés matérielles ne

font que s'ajouter aux nombreuses douleurs morales. Elle acclamera l'émancipation politique de ses frères de Russie et dira tout son désir de voir le peuple allemand secouer lui aussi le joug de la monarchie. Elle tournera ses regards vers les champs de bataille dont la puanteur arrivera jusqu'à elle, vers les pays envahis ou ravagés, et le spectacle qui s'offrira à ses yeux ne fera qu'augmenter sa haine pour un régime qui permet de pareilles monstruosités et fortifiera sa volonté de lutter jusqu'au triomphe du droit et de la liberté.



La houille blanche

Tandis que nous souffrons d'un manque de houille qui, s'il continuait, amènerait de grandes perturbations dans la vie économique de notre pays, nous laissons sans les exploiter d'énormes ressources en forces hydrauliques. Nos cours d'eau, nos lacs, nos torrents et cascades pourraient fournir des millions de chevaux-vapeur. Or, actuellement, seule une minime partie de ces forces est exploitée, presque partout par des sociétés privées. Il aurait suffi que nous utilisions à temps cette richesse inappréciable pour que la situation de la Suisse soit meilleure. Nous n'aurions pas besoin d'exporter des quantités de denrées alimentaires pour recevoir en compensation du combustible; les prix seraient plus bas, au grand avantage du peuple qui ne souffrirait pas autant des conséquences de la guerre. Politiquement, notre indépendance aurait moins à craindre et nous pourrions rejeter hautement toute immixtion dans nos affaires.

Jusqu'ici, on n'avait aucune base certaine permettant d'évaluer les forces hydrauliques disponibles de la Suisse. On croyait, en général, qu'elles ne dépassaient guère un million et demi de chevaux-vapeur. L'association suisse d'économie hydraulique a fait à ce sujet une enquête minutieuse et nous devons lui être reconnaissants pour cette œuvre méritoire et de grande envergure. De cette façon, tout malentendu est écarté et c'est avec confiance que nous pouvons considérer l'avenir. L'association susnommée est arrivée au résultat suivant:

Une évaluation officielle du 1^{er} janvier 1914 croit que les forces hydrauliques disponibles sont d'environ 2,173,000 HP. constantes, en admettant la construction de barrages et la régularisation des lacs. Ce chiffre pourrait être considérablement augmenté si les anciens établissements faisaient place à des constructions modernes permettant une exploitation plus rationnelle, comme il y en a déjà sur les rives de l'Aar, de la Limmat et de la Reuss. On obtiendrait ainsi